



IMMOBILIER

CATALOGUE DES SERVICES

Catalogue des services – Barème
d'honoraires valable à compter du
1^{er} janvier 2019

ESTIMATION
VENTE
VISITES

Agence Paris 12



Quelques mots sur nous...


Quartier Privé Immobilier Paris 12 a été fondée autour de trois principes :

- une organisation transparente : le client doit disposer d'un conseiller immobilier responsable de l'ensemble du service rendu et savoir à tout moment où en est son projet;
- une disponibilité en ligne comme en face à face : à l'heure où 90% des recherches immobilières débutent sur Internet, et où le client n'a plus le temps de passer dans une agence seulement ouverte lorsque lui-même travaille, il doit disposer d'un conseiller immobilier accessible depuis n'importe où, en ligne comme en face à face;
- des services personnalisés : le client, accompagné par son conseiller immobilier, doit bénéficier du conseil et du service qui correspondent réellement à son besoin et à sa situation personnelle.

Ce sont également ces principes qui ont motivé l'adhésion à la Fédération Nationale des Agents Immobiliers et Mandataires (FNAIM), syndicat professionnel qui rassemble près de la moitié des agents immobiliers français. Cette adhésion permet à Quartier Privé de faire valoir son point de vue sur l'évolution de la profession auprès de ses confrères et des pouvoirs publics, et de vous faire bénéficier du haut niveau de professionnalisme promu par la FNAIM.

Faire appel à Quartier Privé Immobilier, c'est bénéficier d'un service sur mesure et attentif, ainsi que de conseils personnalisés pour réussir votre projet immobilier au mieux de vos intérêts.

 0972 380 880
NUMERO NON SURTAXE

 paris12@quartierprive.com

 @quartierpriveparis12

 @QuartierPrive

Vous souhaitez connaître la valeur de votre bien

Nous vous accompagnons sur :

- L'estimation des types de biens suivants : appartement, maison, hôtel particulier, immeuble entier ;
- Il n'est pas nécessaire de signer un mandat pour bénéficier de ce service.

Nos honoraires :

- L'estimation est offerte.

Contactez-nous pour connaître le contenu détaillé de notre intervention

Vous voulez vendre votre bien

Nous vous accompagnons pour :

- Toute cession d'appartement, maison, hôtel particulier, immeuble entier ;
- La signature d'un mandat est nécessaire pour bénéficier de ce service.

Nos honoraires :

- **Ne nous sont dus qu'à la conclusion effective de la transaction par acte notarié**, vous n'avez donc rien à payer tant que la vente n'est pas conclue par notre intermédiaire ;
- **Sont à la charge du vendeur** pour faciliter la vente ;
- **Excluent** les frais de notaires, les droits d'enregistrement et de publicité foncière, qui sont réglés séparément lors du passage chez le notaire ;
- **Ne peuvent faire l'objet d'une dérogation** de montant qu'exceptionnellement, et par des circonstances motivées, afin de respecter l'obligation de transparence de nos honoraires vis-à-vis du public imposée par les pouvoirs publics ;

Grille :

- 3% TTC du prix de vente, avec un minimum de 9 990 EUR TTC.

Contactez-nous pour connaître le contenu détaillé de notre intervention

Vous souhaitez visiter un bien proposé

Nous vous accompagnons pour :

- La visite de tout bien proposé à la vente par notre intermédiaire ;
- La signature d'un bon de visite est nécessaire pour bénéficier de ce service.

Nos honoraires :

- Les visites sont gratuites.

La signature d'un bon de visite est impérative pour pouvoir visiter un bien. En tant que mandataire du vendeur, le bon de visite nous permet de lui rendre compte du travail effectué, et de l'informer de l'avis du public sur son bien.

Aucune visite n'aura lieu sans la signature d'un bon de visite.

Contactez-nous pour connaître le contenu détaillé de notre intervention



L'agent immobilier qui vient chez vous
en ligne, mais aussi en vrai !



Carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce n°CPI 7501 2018 000 025 242 délivrée par la CCI Ile-de-France. Garantie financière 110 000 EUR souscrite auprès de CEGC 16 Rue Hoche Tour Kupka B TSA 39999 92919 PARIS LA DEFENSE CEDEX. Adhérent FNAIM n°908034. Quartier Privé, S.A.S. à capital variable. SIREN 801 183 666 R.C.S. Paris. Code APE : 6131Z. Siège social : 2 rue Pleyel 75012 PARIS. N° TVA intracommunautaire : FR 38 801 183 666.

Ne peut, pour les opérations de transaction, recevoir de fonds que sous la forme de chèques barrés à l'ordre de BNP PARIBAS, où un compte unique est ouvert à son nom sous le n°IBAN FR76 3000 4009 0200 0410 0013 370.

Art. 52 du décret du 20 juillet 1972 : tous versements ou remises doivent donner lieu à la délivrance d'un reçu, ce reçu est conforme à un modèle fixé par arrêté conjoint du garde des sceaux, ministre de la justice, et du ministère de l'économie et des finances, un double du reçu demeure dans un carnet de reçus.